

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

METALEUROP : BILAN INTERMÉDIAIRE DE LA CAMPAGNE DE DÉPISTAGE COLLECTIF

Arras, le 3 novembre 2022

Les communes d'Evin-Malmaison, Courcelles-Lès-Lens, Dourges, Leforest et Noyelles-Godault sont couvertes par le projet d'intérêt général (PIG) « METALEUROP ».

Cet ancien site industriel et ces 5 communes limitrophes sont concernées par une pollution des sols par le plomb. L'arrêt de l'activité industrielle en 2003 a permis de faire cesser l'émission des particules contaminées.

Sur le plan sanitaire, de nombreuses actions de dépistage et d'information ont été menées depuis la fin des années 90, afin de mesurer et limiter l'impact de cette pollution pour la santé des habitants.

Pour répondre à l'inquiétude exprimée par une partie de la population du territoire et en complément de l'offre de dépistage individuel qui est restée active, une nouvelle campagne de dépistage collectif est proposée depuis le 15 juin 2022 aux enfants et jeunes de moins de 18 ans habitant les communes d'Evin-Malmaison, Courcelles-lès-Lens, Noyelles-Godault, Leforest et Dourges. **Cette campagne se poursuivra jusqu'au 6 novembre 2022.**

Données disponibles à ce jour :

1354 enfants domiciliés dans une commune du périmètre y ont participé à date, soit **18,1 %** de la population cibles :

- **8** enfants présentent une plombémie supérieure à **50 µg/litre** de sang, seuil de définition du saturnisme, soit **0,6%** des enfants dépistés (**6** plombémies proches du seuil, **2** proches de **90 µg/l**). Ces enfants sont domiciliés sur **4** communes : **2** à Evin Malmaison, **4** à Courcelles les Lens, **1** à Leforest, **1** à Dourges.
- **68** enfants présentent une plombémie comprise entre **25** et **49 µg/l** (c'est-à-dire le seuil de vigilance qui ne constitue pas un saturnisme mais justifie un suivi des plombémies).
- **373** enfants présentent une plombémie comprise entre **10** et **24,9 µg/l**.
- **905** enfants présentent une plombémie inférieure à **10 µg/l**.
- **La plombémie moyenne des enfants testés est de 10 µg/litre** de sang. Pour rappel, la moyenne régionale s'établit aux alentours de **14 µg/l**. Selon Santé publique France, la moitié des enfants dépistés au niveau national entre 2015 et 2018 avaient une plombémie supérieure à **17 µg/l** et un quart au-delà de **30 µg/l** pour une moyenne nationale de **18,6 µg/l**.

**Service Départemental
de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62

Le seuil de saturnisme est une valeur protectrice qui permet d'agir sur l'environnement de l'enfant afin d'identifier les sources d'exposition et de limiter cette exposition. Chaque résultat d'analyse supérieur au seuil de saturnisme fait ainsi l'objet d'une déclaration obligatoire de saturnisme qui déclenche une investigation environnementale à la recherche de la/des sources d'exposition de l'enfant, afin de traiter ces sources et/ou de mettre en place des règles hygiéno-diététiques permettant de limiter l'exposition.

Les familles des enfants concernés par des plombémies supérieures au seuil de saturnisme ont fait l'objet d'un contact par l'ARS pour mener ces investigations.

Une information est en cours pour les familles des **68** enfants concernés par le seuil de vigilance afin de leur apporter des explications sur les sources d'exposition possible au plomb et des recommandations en matière d'hygiène pour limiter les risques d'exposition.

La situation sur les communes du périmètre du PIG METALEUROP reste très attentivement suivie par les services de l'État en liaison avec les maires concernés.

Pour rappel, le préfet du Pas-de-Calais et l'ARS ont recommandé d'empêcher l'accès aux sols non recouverts (terres à nu, pelouses) de plusieurs espaces qui peuvent être fortement fréquentés par les enfants :

- sur la commune d'Evin-Malmaison : écoles élémentaires Léon Blum et Méresse-Ségarde ainsi que l'école maternelle Françoise Dolto (uniquement au pied du toboggan).
- sur la commune de Courcelles-lès-Lens : école élémentaire Edmond Delaby et école maternelle Condorcet.

Les maires des deux communes concernées ont ainsi mis en place, depuis la rentrée scolaire, des dispositifs provisoires visant à interdire l'accès à ces espaces. Les directeurs d'école ont également assuré l'information des familles sur le dépistage à réaliser à l'aide de flyers.